

1 COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 7 JUILLET 2022

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Karine Bergès, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva.

Collège B : Arnaud Baubérot, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Jean-Marc Leblanc, Virginie N'Dah-Sekou, Emilie Née, Antoine Servel.

Collège BIATSS : Nicolas Bilet, Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni.

Personnalités extérieures : Maguy Boulard, Clotilde Trichet, Laurent Cantuel.

Collège « étudiants » : Yvan Boucey, Franziska Seitz, Mario Alberto Dulcey Idrobo, Salomé Dahan, Selin Akyuz, Doryan Vedrène Dezothez, Jana Bourdkani,

Parmi les membres invités étaient présents : Eric Athenot, Denis Bousch, Jean-Marie Chevalier, Jean Estebanez, Séverine Grelois, Baptiste Lavat, Alejandro Roman Antequera, Anne Raffarin.

Parmi les membres de droit étaient présents : Anne-Lise Humain-Lamoure, Myriam Baron, Karine Bellance, Roberto Poma.

Anne-Lise Humain-Lamoure ouvre le Conseil et propose, avant de passer à l'ordre du jour, de faire un tour de table pour présenter le collège des Personnalités extérieures.

- Pour la ville de Créteil : Mme Simon-Deck, suppléante Mme Boulard
- Pour les collectivités territoriales : Mr Hebbrecht, suppléant Mr Dosne
- Pour les cinémas du palais : Mme Trichet, suppléante Mme Guyonneau
- Représentant de l'enseignement secondaire lycée François Arago de Villeneuve St Georges : Mr Cantuel (Proviseur), suppléant Mr Bellal.

Les membres du conseil se présentent à leur tour aux personnalités extérieures.

1. Actualités

Anne-Lise Humain-Lamoure adresse ses félicitations à tous les élus des conseils centraux issus de l'UFR LLSH.

Concernant OSE, la mise en place a été compliquée au 1^{er} semestre, plus fluide au second. Les vacataires seront payés au plus tard en septembre, de même que les heures supplémentaires ont été engagées par l'UFR.

L'Université a annoncé un lancement à la rentrée d'un espace numérique étudiants, ceci impliquera une refonte du site Web UFR.

Le lancement cette semaine de l'espace « Ressources Recherche » par le pôle recherche qui permet la mise à disposition de l'ensemble des documents pour organiser les missions, les manifestations scientifiques.

Guillaume Marche souhaite saluer les efforts des collègues du pôle recherche qui assurent la continuité malgré le *turnover* des personnels non titulaires.

Anne-Lise Humain-Lamoure explique qu'après de longues discussions, une convention avec la Croix Rouge devrait aboutir. La Croix rouge a été très présente auprès des étudiants durant la pandémie d'ailleurs une antenne est sur le site du Campus Centre. L'UFR LLSH souhaite assurer le recyclage de tout le matériel numérique en n'en faisant don à la Croix Rouge pour les étudiants.

Concernant les problèmes de locaux, Anne-Lise Humain-Lamoure déclare que nous n'avons reçu aucune notification officielle de la Présidence.

Les effectifs de la rentrée, prévisibles à ce stade, seront sans doute très comparables à la rentrée précédente, des soucis d'emploi du temps et de locaux sont donc à prévoir.

Un cabinet a été mandaté pour faire un audit sur l'usage des locaux. Cet audit est terminé, mais le rapport n'est pas encore connu.

Le calendrier des travaux sur la dalle a été communiqué à l'UFR, ceux-ci ne devaient pas commencer cette semaine mais il y a 3 semaines, nous avons été mis devant le fait accompli.

Concernant la structure administrative, la parole est donnée à Karine Bellance.

Elle annonce les départs et les arrivées de l'UFR LLSH.

Pour les postes d'Assistante aux équipes de recherche du pôle recherche et le poste de gestionnaire pédagogique EUR FRAPP, ces 2 postes sont déjà en ligne.

14 étudiants « pilotes » seront recrutés à la rentrée pour épauler les secrétariats pédagogiques et le service scolarité en assurant des missions d'accueil.

Anne-Lise Humain-Lamoure explique que pour les postes vacants, toutes les fiches d'expression de besoins sont faites, signées et la plupart des annonces sont déjà en ligne.

Nicolas Bilet intervient : il voudrait que soit passé le message dans les départements : nous allons avoir de nouvelles arrivées, des postes vacants, des tensions sur les salles, ce sera une rentrée qui va être potentiellement difficile. S'il n'y a pas de salles ou réponses immédiates, de rester aimable avec les équipes et d'avoir un peu moins d'exigence.

2. Approbation du PV des séances du 21 avril et du 19 mai 2022

Anne-Lise Humain-Lamoure fait la liste des amendements.

Une discussion s'ensuit avec Lucie Gournay, Guillaume Marche, Graciela Villanueva, Arnaud Baubérot.

Après proposition d'amendement et lecture des procurations, les deux PV sont votés à la majorité relative.

17 pour - 10 abstentions - 2 procurations abstentions

3. Vote de personnalités extérieures

Catégorie 1

Anne-Lise Humain-Lamoure précise qu'après le dernier Conseil, il restait à compléter la catégorie 1, il manque un représentant de la catégorie « activités économiques ».

La dernière fois, deux propositions avaient été faites : *DHL* et *Mots clés*, aucun autre nom n'a été soumis depuis.

Lucie Gournay propose le nom Aéroports de Paris (ADP), mais précise que si les membres du Conseil tiennent à DHL, elle ne s'y opposera pas.

Laurent Cantuel explique que l'accès à ADP est très compliqué car pour rentrer sur certains sites, il faut des habilitations spécifiques, par rapport à la sécurité (risque attentats, terrorisme...).

Une élue étudiante intervient en précisant que suite aux arguments qui ont été donnés il y a plus d'avantages, pour les étudiants, avec DHL.

Anne-Lise Humain-Lamoure propose de mettre les deux entreprises au vote.
Pour DHL : 0 contre – 23 pour – 5 abstentions – 1 procuration abstention
Pour ADP : 0 contre – 13 pour – 13 abstentions – 3 procurations abstentions.

On sollicitera en 1^{er} DHL et en second ADP.

Catégorie 2 à titre personnel

Anne-Lise Humain-Lamoure précise qu'il y a eu un appel à candidature le 22 juin dernier. 4 candidatures ont été reçues : 2 femmes et 2 hommes.

Une discussion s'ensuit sur le choix des catégories 2.

Anne-Lise Humain-Lamoure présente les candidatures :

- De Lucie Gournay : Mme Bouhou
- De Virginie N'Dah-Sekou : Mme Stéphanie Verdière
- De Antoine Servel : Mr Tomas Hidalgo Olivarès
- De Jacques Paviot : Mr Ghislain Brunel

Chaque membre du conseil présente la candidature qu'il soutient.

Lucie Gournay précise que c'est normalement toutes les personnalités extérieures de la catégorie 1 qui doivent être élues, et en fonction de la représentativité hommes/femmes de cette catégorie, on nomme un homme ou une femme dans la catégorie 2.

Une discussion s'ensuit.

Après échange, et analyse des conséquences sur la parité Femme/Homme de la future composition du Conseil, Anne-Lise Humain-Lamoure propose au Conseil de voter entre deux choix :

- Proposition 1 : Bouhou – Brunel – Hidalgo
- Proposition 2 : Verdière – Brunel – Hidalgo

Vote en faveur de la proposition 1 = 8 pour + 2 procurations – 0 abstention – 0 contre

Vote en faveur de la proposition 2 = 12 pour + 2 procurations – 3 abstentions – 0 contre

Sont élus à la majorité relative les candidatures de Mme Verdière, M Brunel, et M Hidalgo.

4. Vote du budget rectificatif 2022

La parole est donnée à Myriam Baron qui remercie chaleureusement Jean-Louis Bayle, Nicolas Bilet et Karine Bellance, car l'élaboration du budget ne peut difficilement se faire sans l'appui des services administratifs.

Elle présente dans les grandes lignes les propositions qui sont faites, cette répartition par grandes enveloppes qui est soumise aujourd'hui au vote, a dû déjà être transmise avec la mention « sous réserve du vote du conseil de gestion de l'UFR LLSH » en raison des délais incompressibles.

Myriam Baron signale que depuis 2 ans maintenant le solde dotation/contribution pour l'UFR est stable ... mais pas au niveau espéré compte-tenu des croissances enregistrées dans nos formations. Ce solde s'élève actuellement à environ 878 000 euros. Dans le même temps, les « recettes externes hors FC et recherche » de l'UFR LLSH s'élèvent à un peu plus de 625 000 euros, soit 71% de la dotation contribution. A cela s'ajoute enfin les recettes externes FC qui s'élèvent à 381 000 euros, ce qui représente environ 43% de la dotation contribution. Finalement l'ensemble des recettes externes de l'UFR LLSH représente actuellement 1,15 fois le solde dotation/contribution ET 54% du « budget disponible ».

Elle signale enfin aux nouveaux membres du conseil de gestion que les prévisions de recettes externes pour le budget initial voté par les membres du précédent conseil de gestion avaient été envisagées avec la plus grande prudence, compte tenu de la crise sanitaire (et ce même si les dispositifs de compensation pour les apprentissages ont été maintenus) mais aussi possiblement la fin du dispositif financier accompagnant les étudiants inscrits en première année au cours de l'année à venir. Finalement, il n'y a eu que des bonnes surprises puisque le total des recettes externes de l'UFR hors formation continue et dotations recherche est passé d'un peu plus de 307 000 euros à 625 000 euros, essentiellement grâce aux contrats d'apprentissage de formations existant déjà (master LEA, master Géomarketing), ou récentes (LP aménagement et 2e année du DEUST entre autres). Tout ceci reste bien entendu à consolider.

Lucie Gournay demande combien d'étudiants sont inscrits en DEUST.

Anne-Lise Humain-Lamouré répond qu'en DEUST 1 : 50 étudiants et en DEUST 2 : 18 étudiants.

Myriam Baron précise que Dans la proposition qui est soumise pour les dépenses, la priorité a été donnée à l'augmentation significative de l'enveloppe des heures complémentaires et vacations (976 000 euros vs 780 000 euros au BI2022) pour tenir compte des paiements des heures complémentaires de 2021 sur le budget 2022 et de la plus grande rapidité de la mise en paiement des heures complémentaires des titulaires et des vacataires avec le déploiement du logiciel OSE. La priorité a également été donnée aux emplois sur ressources propres, qu'il s'agisse de collègues administratifs ou d'enseignants pour les formations en LEA de Créteil et de Sénart : ceci figure dans l'enveloppe « Pilotage » qui passe de 90 000 euros à 210 000 euros. Dans la proposition de BR, ont été maintenues les nouvelles dotations de départements en fonctionnement votées lors de l'examen du BR2021 ; intégrées les recettes correspondant aux projets tutorés, conventions et subventions (exemple BNP Paribas pour le master d'Histoire Publique) sur lesquelles ont été prélevés 20% de frais de gestion - l'UFR LLSH s'alignant sur les prélèvements des services centraux. Enfin, compte-tenu de la remarquable augmentation des ressources propres de l'UFR due aux nombreux contrats d'apprentissage, l'équipe de direction de l'UFR propose d'augmenter les dotations des formations en apprentissage pour tenir compte de l'augmentation des effectifs entre les 2 dernières années dans chacune de ces formations (100 euros par apprenti supplémentaire). A l'exception des formations en LEA qui bénéficient de 2 emplois enseignants sur ressources propres.

Le budget rectificatif 2022 est voté à l'unanimité

5. Campagne d'emplois (poste second degré uniquement)

Anne-Lise Humain-Lamoure explique que son équipe avait annoncé qu'elle laisserait cette campagne d'emplois à la nouvelle équipe. Malheureusement, la DRH veut absolument le retour pour la campagne des postes second degré avant le 15 juillet 2022 afin de pouvoir la mettre dans le circuit du CT et du CA tout début de septembre, pour publication début octobre.

Les postes vacants enseignants/chercheurs doivent être aussi communiqués à la DRH au 15 juillet 2022, ils seront présentés juste pour information. La campagne enseignants/chercheurs sera intégralement réalisée par la prochaine équipe.

Anne-Lise Humain-Lamoure présente la situation comparée des départements en termes d'heures d'enseignement, d'effectifs, d'encadrement, de doctorants, etc. afin d'ouvrir le débat.

Guillaume Marche précise que le département d'anglais a collectivement renoncé à ouvrir certaines formations qui auraient pu multiplier le nombre d'heures nécessaires à assurer précisément pour sauvegarder un bon taux d'encadrement.

Par rapport au volume horaire à assurer, ce n'est pas énorme mais à sa connaissance le LEA Créteil a perdu un poste de professeur il y a de nombreuses années suite à un recrutement qui a été contesté en CA (avant 2010).

La dernière chose concernant le rapport doctorant par PR, est-ce qu'on intègre dans ce calcul uniquement les PR ou inclut-on les maîtres de Conférence HDR ? par exemple au sein d'IMAGER, il y a des thèses qui sont encadrées par des professeurs et des maîtres de conférence HDR, avec un total de 20 thèses pour 9 encadrants.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise qu'elle n'a pas pu avoir des chiffres ADUM plus actualisés que ceux présentés, et qu'elle a commenté uniquement sous forme de grandes tendances, ce qui à sa connaissance reste d'actualité. Elle ne demande pas aux membres du conseil de retenir ces chiffres mais simplement de retenir les comparaisons entre départements. Toute méthode de calcul est contestable, le seul intérêt de ce calcul c'est de l'avoir fait exactement de la même façon pour tous les départements.

Anne-Lise Humain-Lamoure commente un nouveau tableau exposant les postes vacants à la rentrée, et qui peuvent être l'objet de la campagne d'emplois. Elle alerte sur le fait que cela ne veut pas dire qu'ils seront tous publiés, ce sera au Conseil de gestion d'en décider à la rentrée prochaine.

Aucune objection n'est émise pour l'ensemble des postes, à l'exception de celui d'Eric Pellet, qui est proposé pour une attribution au DELCIFE plutôt qu'en Lettres : un vif débat s'engage sur l'explication de ce changement. Une discussion s'ensuit afin de trouver une solution.

Anne-Lise Humain-Lamoure propose un vote séparé sur le poste Delcife.

Sur l'ensemble des 5 postes demandés à l'exception du poste en lettres : vote à l'unanimité

Sur le poste en lettres :

Proposition A : rattachement au Delcife seul : 6 pour _ 0 procuration

Proposition B : rattachement au Delcife/Lettres : 11 pour, 2 procurations, 5 abstentions

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que ce tableau qui sera transmis, modifié par ce vote Delcife/Lettres avec une priorité 1 puisque c'est un maintien.

6. Votes et informations concernant la rentrée (blocs 2, groupes)

Jean-Marc Leblanc prend la parole et explique ce point. Les intitulés des cours de blocs 2 ont été déposés sur l'espace partagé du conseil. Deux intitulés sont encore manquants. Il indique qu'il faudrait très rapidement lui transmettre les descriptifs des cours qui doivent être intégrés aux livrets pédagogiques de L1

Graciela Villanueva précise qu'il y a au 1^{er} semestre 2 blocs d'italien mais qu'un hispanique. Il y a un manque de titulaires dans le département. Elle avait proposé de partager le cours avec une autre personne.

Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil.

Vote sur la répartition des blocs 2 : voté à la majorité et 3 abstentions.

Jean-Marc Leblanc présente le calendrier des inscriptions pédagogiques et des réunions de rentrée concernant la rentrée. Il précise qu'il reste quelques dates à modifier pour les doubles licences puisque Virginie Mathé a indiqué qu'elle n'était pas disponible aux dates prévues. Les cours reprenant le 19 septembre, les réunions de rentrée s'arrêtent le jeudi de la 2^{ème} semaine pour que les secrétariats pédagogiques puissent extraire les listes et les envoyer dans un temps raisonnable afin d'éviter de travailler tout le week-end et d'envoyer les listes le dimanche.

La parole est donnée à Myriam Baron concernant l'ouverture des groupes. Elle tient à rappeler quelques éléments concernant les propositions d'ouvertures de groupes supplémentaires. Il s'agit d'un dispositif mis en place depuis 5 ans pour tenter d'anticiper autant que faire se peut la rentrée à venir. Elle tient à rappeler que ce n'est pas parce qu'un groupe supplémentaire est voté qu'il peut ouvrir, à cause des contraintes de plus en plus fortes sur les salles, des créneaux horaires de moins en moins libres pour ne citer que les principales raisons.

Comme indiqué par Anne-Lise Humain-Lamoure en début de conseil, les résultats du baccalauréat viennent tout juste d'être connus pour la première phase. Les premières tendances pour Parcoursup sont presque identiques à celles de l'année dernière à la même période. En revanche et à la différence de l'année dernière, les résultats pour la session de rattrapage en L2 et L3 ne sont pas connus

Il est rappelé que les groupes supplémentaires ne sont pas dans les maquettes.

Myriam Baron propose ainsi de reconduire les ouvertures de groupes supplémentaires votées en juillet 2021 pour la rentrée 2021-2022. Elle rappelle qu'il s'agit d'une solution d'anticipation qui pourra être rectifiée à la rentrée.

L1 : 9 groupes disciplinaires supplémentaires, fléchés prioritairement vers les LEA Créteil / Sénart - Espagnol - Géographie - histoire - philosophie. Car c'était en L1 que l'afflux d'étudiants était le plus important= 33 000 € supplémentaires.

L2-L3 : proposition de reconduction de ce qui avait été voté l'année dernière, à savoir : 7 groupes disciplinaires supplémentaires fléchés prioritairement vers l'anglais uniquement pour le L3 - LEA Créteil/Sénart en L2 et L3 - Géographie L2 et L3.

Cela fait 16 groupes disciplinaires supplémentaires sur L1-L2-L3 avec une enveloppe de plus de 62 000 €.

Jacques Paviot pose la question de savoir s'il y a un groupe en histoire.

Myriam Baron lui répond que non, elle s'est calée sur ce qui avait été voté l'année dernière au mois de juillet, cela sera à ajuster à la rentrée suivant les étudiants qui passent en L2, en L3.

***Vote sur la proposition des groupes à l'identique de l'année dernière à la même date :
voté à l'unanimité***

Anne-Lise Humain-Lamoure annonce, qu'étant donné l'heure tardive, l'équipe propose de ne pas détailler ici son bilan : ce dernier sera adressé par courrier et annexé au PV.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que sa démission prendra effet le 12 juillet au soir. Ce qui veut dire qu'une administration provisoire devra être nommée pour le 13 matin. Charge à l'administration provisoire d'organiser les élections dans un délai de deux mois, hors vacances universitaires, à priori fin novembre, il faudra se rapprocher de la DAJG sur ce point. Par ailleurs elle souhaiterait savoir aujourd'hui qui elle doit proposer pour que le Président puisse prendre l'arrêté de l'administration provisoire.

Lucie Gournay est étonnée qu'il soit demandé en séance qui pourrait être l'administration provisoire. Elle précise que ce n'était pas clair du tout, et certains collègues ont même pensé que ce serait quelqu'un de l'extérieur.

Anne-Lise Humain-Lamoure répond que des indications ont été données lors du conseil du 19 mai et qu'il a été répondu aux questions posées.

Lucie Gournay explique qu'elle a besoin d'un peu de temps pour réfléchir, elle ne pensait pas que la réponse devait être donnée ce jour.

La séance est levée.



1.

Contextes

Réformes & évolutions

- Explosion des effectifs (3 200 en 2015, 5 000 en 2022)
- Réforme de l'entrée en master (2016-2017)
- Plan étudiant et Parcoursup (2017-2018)
- Instabilité institutionnelle de l'UPEC (2017-2018)
- Dossier d'autoévaluation HCERES (2018-2019)
- Nouvelles maquettes à élaborer (2018-2020)
- Réforme des MEEF et du CAPES (2017, 2020-2022)
- Réforme « Trouver mon master » (2021-2022)
- COVID (2020-2022)
- Mise en place de la LPR (2022)



2.

UFR

Dynamiques de formation

Mise en place de l'accréditation 2015

Evaluation HCERES + nouvelle accréditation 2020

Ouvertures / refontes de diplômes nationaux :

- ✓ Master : LEA (Créteil et Sénart), parcours M1 en Lettres, LLCER, Histoire
- ✓ DL histoire-sciences politiques
- ✓ DEUST Bureautique et multimédia
- ✓ LP Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en FA
- ✓ Parcours Licence Accès à la Santé (LAS)
- ✓ Maquettes MEEF revues en 2015, 2017 et 2021

Formation à la recherche par la recherche : *graduate programs, mise en place de l'EUR*

Formations continues

- ✓ DU passerelle
- ✓ FC anglais renouvelée (certifiante)
- ✓ DU communication en santé
- ✓ CU (Ré)apprendre l'allemand
- ✓ Ecole d'été de langues et littératures grecque et latine

Le quotidien formation

Nouveaux dispositifs

- ✓ Pré-rentrée et inscriptions pédagogiques (y compris LANSAD)
- ✓ Césure, engagement étudiant
- ✓ Plateforme de saisie des livrets
- ✓ Aide pour les commissions d'examens des vœux
- ✓ Paramétrage d'e-Candidat
- ✓ Mieux réussir en L1 et renforcements « oui si »

Sujets récurrents

- ✓ Modification de maquettes dont MEEF revues en 2015, 2017 et 2021
- ✓ Fiches ONISEP, RNCP, alternance, plaquettes diverses
- ✓ Recours de plus en plus nombreux

Réponses aux appels à projets pédagogiques : loi ORE – 300 000 € obtenus/an ; transformation pédagogique - de 30 à 70 000 € obtenus/an.

Participations aux actions d'orientation de l'établissement

Renforcement du pôle d'appui à la recherche

Organisation des manifestations scientifiques : du vademecum à l'espace ressources en ligne

Suivi des conventions

Communication, diffusion, valorisation de la recherche



Actions principales

Retour du sceau doctoral : inscription des doctorants dans l'UFR
Création de contrats doctoraux cofinancés par l'UFR
Création d'une nouvelle salle des doctorants

Création de deux formations à la recherche par la recherche
(Graduate programs)

Soutien aux demandes de dotations pérennes

Journée recherche

MSH en cours d'élaboration

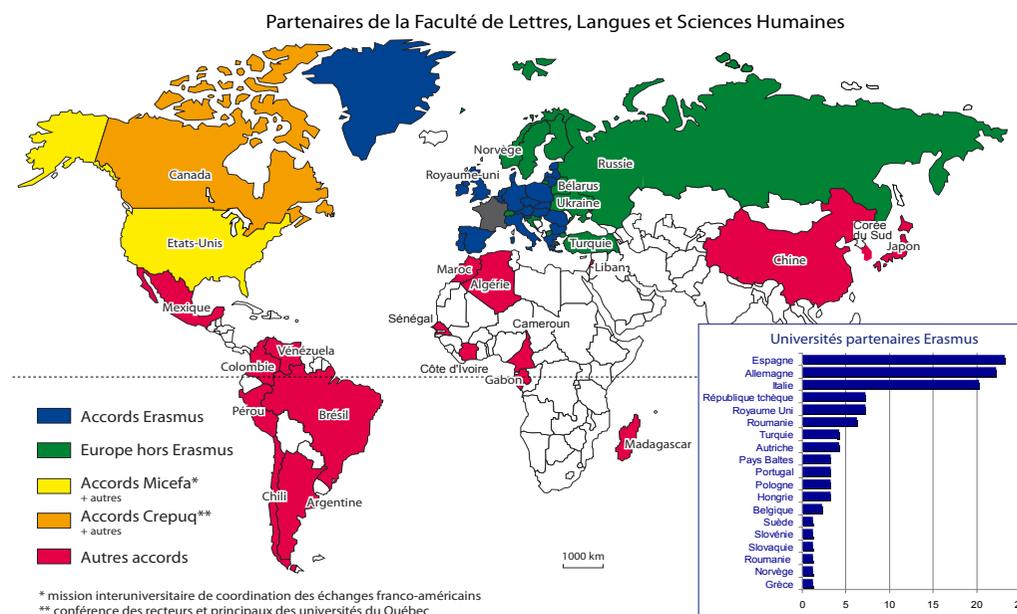


3.

Relations internationales

Un rayonnement accru

130 accords dont environ 10% créés depuis 2015



8 co-diplomations (Italie, Pologne, Hongrie, Tchèque, Turquie, Canada) dont 3 créées depuis 2015 (Wroclaw, Trieste, Chicoutimi)

Membre du consortium Galatasaray

**Depuis 2020,
maintenir ce
rayonnement
de 1er plan**

Gestion de la crise Covid

Une création et deux renouvellements de double-diplômes

**Renouvellement de 120 accords Erasmus+
Passage à Erasmus Without Paper**

**Renouvellement de la participation au consortium de
Galatasaray**

**Renouvellement des accords avec les partenaires du Royaume-
Uni post Brexit**

**Signature d'un accord de coopération avec l'Université de
Florence**

Plaquette de promotion internationale de l'UFR LLSH



4.

Moyens

Budget en forte hausse

Éléments d'évolution

	2015	2022 (hors EUR)	Augmentation
Budget global définitif	1 493 000 €	2 153 000 €	44%
Ressources propres	384 000 €	1 021 000 €	166%
Crédits formation hors rémunération	127 000 €	260 000 €	105%

Des ressources propres indispensables au fonctionnement de l'UFR, issues :

- ✓ D'appels à projets (loi ORE, transformation pédagogique)
- ✓ Des contrats d'apprentissage et de la formation continue

Une mutualisation effective des ressources propres pour toute l'UFR (contrairement à d'autres composantes)

Création nette de 17 emplois

Maintien de tous les postes vacants depuis 2015 (50) Création de 17 emplois

- ✓ 5 enseignants-chercheurs
- ✓ 7 enseignants
- ✓ 5 emplois administratifs (et récupération d'un ½ poste recherche)

Soutien à la pédagogie et à la recherche

Environ 15 ATER / an, 8 à 13 missions d'enseignement / an
1 à 5 CRCT local / an, 5 à 6 promotions locales / an

Soutien à l'équipe administrative

Stabilisation et développement à partir de 2017 Soutien aux conditions de travail et aux carrières

Lutte contre la badgeuse, les dépyramidages, soutien sur la prime de fin d'année augmentée (+44% en 2016), possibilité de contrats plus longs pour passer les concours, pression pour une prise en compte du décalage grade-fonction dans le régime indemnitaire. Politique en faveur des concours et installation de fonctionnaires

Regrouper les équipes

Déménagement du département de communication et du laboratoire Céditec au Campus centre

Accroître les espaces

Nouveaux locaux sur le site de Sénart
Création d'une salle informatique sur Campus Centre
Mutualisation de bureaux à la MLRI

Améliorer l'équipement

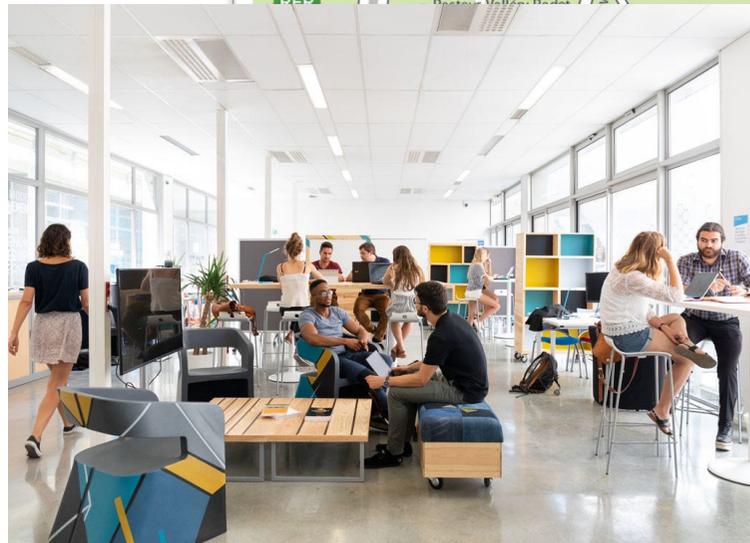
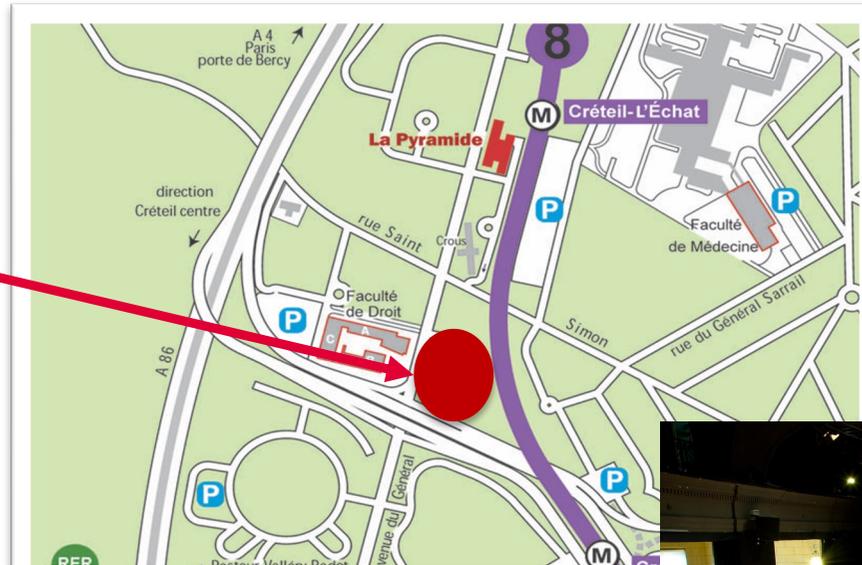
Equiperment de toutes les salles en vidéoprojecteurs
Equiperment des sanitaires

Renouveler

Salles informatiques rénovées et équipées
Renouvellement du parc informatique des bureaux
(administratifs et enseignants)

Créer un nouveau bâtiment des SHS et animer un quartier

**Des espaces enseignement
Des espaces recherche
Des amphis transformables
Des tiers lieux**





5.

Vie étudiante

Vie étudiante

Accompagner durant les études

- ✓ Mastérialles : continuité Licence-Master
- ✓ Mise en place du tutorat étudiant
- ✓ Mieux réussir en L1 et mise à disposition de logiciels à distance
- ✓ Programme Passerelle et accueil des étudiants ukrainiens
- ✓ Durant la crise COVID : prêt de matériel, accompagnement, partenariat avec la Croix-Rouge

Ouvrir sur la culture, valoriser les actions étudiantes

- ✓ Partenariats : par exemple, les Cinémas du Palais
- ✓ Investissement dans la commission CVEC
- ✓ L de la Nuit





6.

Gouvernance

A l'échelle de l'université

Réunion des référents pédagogie de l'UPEC (PIA, nouveaux cursus, etc.)

Présence assidue dans les conseils centraux (CFVU, CR, CAc et CA, en plus du Codir, soit 40 à 45 séances par an)

Investissement dans différents groupes de travail de l'UPEC

- ✓ 4 comités pérennes - une douzaine de réunions par an (GT CAc restreint, CPRI, COSP, Codev Formation Professionnelle)
- ✓ 9 groupes de travail sur la formation, le modèle économique, les systèmes d'information, la formation continue, OSE, etc.

Au niveau national

Implication de la directrice d'UFR au niveau national

- ✓ Participation à la simplification de l'ESR (cabinet Mandon)
- ✓ Participation au bureau de la Conférence nationale des directions d'UFR en ALL SHS : influence en 2020 sur la réforme du CAPES et des MEEF en faveur de l'enseignement disciplinaire, lutte pour l'abrogation de l'arrêté sur la certification en langues

Au niveau UFR

Conseil d'UFR

- ✓ Réuni au moins 8 à 10 fois par an, il s'est prononcé sur tous les changements engageant la vie collective de l'UFR, bien au-delà des obligations statutaires

Création d'un espace partagé pour le conseil

Méthode participative pour élaborer les propositions

- ✓ Commissions pédagogie, recherche, moyens et statuts réunies autant que de besoin et autant que possible
- ✓ Réunions préparatoires avec toutes les parties : étudiants, administratifs, directions de départements, responsables de formation, etc.
- ✓ Mise en place de dossiers partagés pour les secrétariats pédagogiques et services de la scolarité

Travailler en collégialité en dépit de contraintes de temps et de points de vue différents

Respecter l'autre, en dépit des attaques *ad personam*